

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 20 JUIN 2016**

**Délibération n° D-2016-265**

Expérimentation d'extinction de l'éclairage public sur le  
Boulevard de l'Europe

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14/06/2016

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 27/06/2016

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Secrétaire de séance :** Simon LAPLACE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur Luc DELAGARDE, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Jacques ARTHUR, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG, Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU

**Excusés :**

Madame Nathalie SEGUIN, Madame Monique JOHNSON.

**Direction Espaces Publics**

**Expérimentation d'extinction de l'éclairage public sur  
le Boulevard de l'Europe**

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

La maîtrise de l'éclairage public est, pour les collectivités territoriales, un enjeu d'importance car il a des impacts à la fois énergétiques, économiques et écologiques. Plusieurs leviers sont en ce sens activables pour optimiser le fonctionnement de l'éclairage public : modernisation du parc, rationalisation des niveaux et des temps d'éclairage, extinctions...

Dans ce cadre, le secteur du boulevard de l'Europe a été étudié. Il est équipé d'un ensemble de luminaires à forte consommation énergétique, alimentés par un réseau Haute Tension vétuste.

A titre indicatif, la rénovation des 3,5 km de réseau d'alimentation électrique est estimée à 500 000 €, la rénovation des transformateurs et postes de moyenne tension à 18 000 €, le renouvellement des 141 luminaires à 130 000 € et le complément d'installation nécessaire à l'atteinte du niveau de service identique sur l'ensemble des voies nécessite de doubler l'installation pour un montant de 780 000 €.

Pour ce qui est du fonctionnement de cette installation d'éclairage public, la consommation électrique annuelle s'établit à 20 000 € et la réparation annuelle des appareils accidentés à 12 000 €.

Aussi, puisque cette voie est ouverte seulement aux véhicules qui possèdent leurs propres moyens d'éclairage, et donc puisque l'éclairage public ne demeure pas nécessaire sur la majorité de ce boulevard, il est proposé :

- dans un premier temps de procéder à un test d'extinction de l'éclairage public de l'axe principal du boulevard de l'Europe à partir du 1er juillet 2016, et ce pour une période de 12 mois, et de maintenir l'éclairage des bretelles de sortie et d'accès au boulevard de l'Europe, sauf les bretelles d'accès au niveau du Maréchal Leclerc. Ne resteraient ainsi allumés que 72 Luminaires sur 141 ;
- dans un second temps, à confirmation des résultats obtenus lors de cette période d'expérimentation, de déposer les luminaires qui n'ont plus d'usage, et de mettre à niveau les réseaux électriques et les équipements d'éclairage qui ont vocation à perdurer.

Les modalités d'accompagnement de la première phase sont les suivantes :

- mise en place de bandes rétro-réfléchissantes sur l'ensemble des mâts du boulevard,
- installation de panneaux d'information aux entrées du secteur concerné,
- retour d'expérience au bout de 3 mois.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'expérimentation de l'extinction de l'éclairage public sur le boulevard de l'Europe.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGÉ**  
L'Adjoint délégué

Signé

Dominique SIX